



#### **4 - CONTRAT DE TRAVAIL SERVANT Alison**

Monsieur le Président informe l'assemblée que le contrat de travail (CAE) de Delphine RENARD s'est terminé le 16 septembre et que celui-ci n'a pu être reconduit.

Pour le remplacement du poste, Madame Alison SERVANT a été recrutée en CDD jusqu'à la fin du mois de septembre 2017. Il convient donc de délibérer sur la reconduction de ce contrat en sachant que celui-ci aura un coût supplémentaire puisque l'aide de l'Etat n'existe plus.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, vote pour le renouvellement du contrat de Madame Alison SERVANT (3 voix pour – 1 abstention) jusqu'au 31 août 2018, pour une durée hebdomadaire de 24 heures en tant qu'agent polyvalent.

Monsieur le Président est autorisé à signer le contrat de travail.

#### **5 - AVENANT AU CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVE – MAINTIEN DE SALAIRE**

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'augmentation du taux de cotisation salariale concernant le contrat de prévoyance collective maintien de salaire.

L'avenant du contrat se présente de la façon suivante :

##### **Article 1 : COTISATION**

Le paragraphe C des conditions particulières est modifié comme suit :

Le taux de la cotisation est fixé à : **1.99 %**.

Le reste du paragraphe est sans changement.

##### **Article 2 : DATE D'EFFET**

Le présent avenant prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Toutes les dispositions du contrat non modifiées par un avenant précédent ou par le présent avenant demeurent inchangées.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, autorise celui-ci à signer l'avenant du contrat de prévoyance collective maintien de salaire de la Mutuelle Nationale Territoriale.

#### **6 - MODIFICATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION CLAS ESPACE MOSAÏQUE / SIVOS**

Le Président rappelle à l'assemblée que le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École. Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.

L'Espace Mosaïque œuvre en ce sens en proposant des Ateliers Science et Technique depuis déjà plusieurs années à La Ronde au sein de l'École communale.

Le SIVOS ayant mis à disposition de l'ESPACE MOSAÏQUE l'équipement informatique dit « classe mobile » depuis la rentrée 2017, il convient d'apporter à l'actuelle convention une modification portant sur l'utilisation de ce matériel informatique.

Après lecture, Monsieur le Président propose donc au Comité Syndical d'approuver la nouvelle convention de mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** les modifications apportées à la convention de mise à disposition (ci-jointe)

**AUTORISE** Le Président à signer la présente convention.

#### **7 - RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE (RENTÉE 2018)**

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques qui est rendue possible à compter de la rentrée 2017. Les membres du SIVOS sont amenés à réfléchir à cette éventuelle modification sachant que le SIVOS devra déposer une demande de dérogation avant décembre 2017.

Ils devront en étudier les incidences pour les enfants, les familles, le personnel et le budget.

#### **9 – RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)**

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'aucune délibération ne sera prise au cours de cette session car il convient d'abord de saisir le Comité Technique, cependant il propose malgré tout de débattre des modalités (montant global de l'indemnité, agents concernés, nombre de groupes, montant de l'IFSE pour chaque groupe, critères d'évaluation et valeur du point pour le CIA, périodicité du paiement, groupe de pilotage...)

#### **10 – RÉDACTION DU DOCUMENT UNIQUE (INFORMATION)**

Monsieur le Président informe l'assemblée que la rédaction du Document Unique se fera conjointement avec l'assistant de prévention de la collectivité, Madame Audrey LETOURNEUR, accompagnée de la conseillère prévention de la CDC, Madame Marion BŒUF.

Il faut prévoir une semaine de formation et de remise à niveau concernant l'assistant de prévention ainsi que des réunions d'informations.

La mise en place du Document Unique va entraîner une charge supplémentaire de travail pour Madame LETOURNEUR. Les heures supplémentaires seront payées en heures complémentaires

## **11 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN PERSONNEL AVEC LE CLC**

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre de son Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, Madame Delphine RENARD a fait la formation BAFA. Elle a effectué son stage pratique au Centre de Loisirs de Courçon du 10 au 28 juillet 2017 pour une durée de 98 heures.

Le stage pratique est à la charge du SIVOS et afin de pouvoir rémunérer ces heures, il convient de faire une convention de mise à disposition du personnel pendant la durée du stage entre le SIVOS et le CLC.

Le Comité Syndical, après lecture de la convention et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** la convention de mise à disposition concernant Madame Delphine RENARD

**AUTORISE** Le Président à signer la présente convention

**AUTORISE** Le Président à rémunérer Madame Delphine RENARD

## **Questions diverses**

### Restaurant scolaire

Le Nombre d'enfants qui mangent à la cantine est élevé cette année, par conséquent Monsieur le Président informe l'assemblée que les enfants non-inscrits à la cantine fin septembre ne seront pas pris en cours d'année.

### Noël des agents

Le Noël des agents aura lieu le mardi 12 décembre 2017 à 19 h à la Mairie de St Cyr.

### Plan d'équipement numérique

Monsieur le Président informe l'assemblée que le projet de plan d'équipement numérique proposé par l'Education Nationale a été refusé par les enseignants.

### Projet de RPI

Monsieur le Président informe l'assemblée que lors de la réunion de travail du 22 août 2017, la Commune de Taugon a décidé de mettre fin au projet de RPI dans l'immédiat et d'éventuellement le reporter.

### Prise en charge natation scolaire

Monsieur le Président informe l'assemblée que la Communauté de Communes ne prend pas en charge la natation scolaire pour les 13 élèves qui sont dans la classe GS/CP entraînant une participation financière à la charge du SIVOS qu'il faudra prévoir sur le budget 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Le présent P. V. sera affiché à l'école et un exemplaire sera remis à la directrice de l'école.

La prochaine réunion du comité syndical sera fixée ultérieurement.

Le Président,  
Patrice PACREAU